

LA VOIX OBLIGÉE DE L'ÉLYSÉE

LE 18 NOVEMBRE 2011 SYLVAIN LAPOIX

Selon des documents récupérés par OWNI, les maires de France ont été fortement invités à ne pas prononcer leur propre discours lors des cérémonies du 11 novembre. L'Élysée leur a imposé de lire publiquement le discours de Nicolas Sarkozy.

Dans les jours qui ont précédé le 11 novembre, de nombreux maires ont reçu de leur préfecture l'ordre de lire un discours préparé par l'Élysée. Une première pour René Balme, maire de Grigny (en banlieue de Lyon) qui se plaint de cette confusion des genres au service du discours présidentiel. Le 9 novembre, les maires du Rhône ont ainsi reçu une lettre de leur préfet, Jean-François Carrenço, donnant les règles du jeu de ces nouvelles cérémonies :



J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, le message du président de la République, qui devra être lu lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre que vous organiserez dans votre commune. J'attire votre attention sur la signification nouvelle qui est désormais conférée aux cérémonies du 11 novembre.



Hello, you have an old version of Adobe Flash Player. To use iPaper (and lots of other stuff on the web) you need to **get the latest Flash player**.

Discours complets

Pour qu'aucun doute ne soit permis, le courrier du préfet est accompagné du discours présidentiel, paraphé de bleu par Nicolas Sarkozy (en intégralité au bas de cet article). Il s'agit du texte par lequel le chef de l'État présente et justifie la réforme qu'il veut mener à bien sur les cérémonies du 11 novembre : ouvrir les hommages non plus seulement aux morts de la Grande Guerre mais aussi aux soldats français tombés dans les autres conflits, passés ou présents comme en Afghanistan. Pour le maire PCF de Grigny (Rhône), sur la forme, cet ordre donné aux élus est sans précédent :



Depuis que je suis au conseil municipal, en 1983, je n'ai jamais reçu ce type de courrier. Le préfet n'a pas à donner d'ordre aux élus : nous tirons notre légitimité du suffrage universel quand le préfet est nommé par le président de la République en tant que représentant de l'État. Sauf que dans ce cas, il représente plus Nicolas Sarkozy que la collectivité. Il est scandaleux qu'une telle note nous parvienne sans même avoir fait l'objet d'un examen par des représentants élus, comme les Parlementaires.



Contacté par OWNI, le secrétariat du maire de Lyon confirme avoir reçu le même courrier de l'hôtel du département, précisant recevoir habituellement des éléments de langages de l'Élysée "mais pas des discours complets". Les services de la préfecture admettent l'envoi

du message mais pointe l'Élysée pour plus d'explications :



Il a été demandé au préfet de lire ce texte et de le mettre en ligne sur le site de la préfecture du Rhône, ce qui a été fait. Pour ce qui est des demandes formulées aux municipalités, nous vous renvoyons vers l'Élysée.



Bien qu'identifié par la presse locale comme proche de Nicolas Sarkozy, Jean-François Carrenço ne semble pas avoir fait preuve de zèle quant à la directive présidentielle. Ailleurs, des témoignages identiques nous sont parvenus. Des maires d'Ardèche et d'Île-de-France se seraient plaint de la récitation imposée par l'Élysée.

Hello, you have an old version of Adobe Flash Player. To use iPaper (and lots of other stuff on the web) you need to **get the latest Flash player.**

Photo de **Amar Abd Rabbo [cc-by-nc-sa]** via Flickr

Traduire

GRUNT

le 18 novembre 2011 - 17:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Hello, you have an old version of Adobe Flash Player. To use iPaper (and lots of other stuff on the web) you need to get the latest Flash player."

<http://occupyflash.org/>

On peut avoir une vision lisible de ces documents? ;) Merci.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

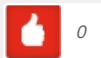
NARBAH

le 18 novembre 2011 - 17:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



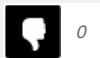
Intéressante information. Mais attention Carrenco et non Carrenço.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DJIN

le 18 novembre 2011 - 17:14 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Mais cela-t-il été lu? ou ont-ils légitimement refusé de le lire?

Sinon je serai curieux de savoir s'il existe une loi sanctionnant un élu qui ne l'aurait pas lu...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

COBAB



le 18 novembre 2011 - 22:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Non seulement le procédé est choquant vis-à-vis des maires, mais le fond est parfaitement dégueulasse. Les soldats de 14-18 pouvaient se dire qu'ils défendaient le territoire contre une agression — et pourtant ils étaient parfaitement conscients de mourir non pour la patrie, mais pour les industriels, comme disait l'autre.

Assimiler ces conscrits aux soldats de métier qui sont actuellement engagés dans ce qu'il faut bien appeler des guerres coloniales est une véritable insulte aux victimes de

14-18. Évidemment, c'est plus facile quand ils ne sont plus là.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

DOM

le 18 novembre 2011 - 22:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Comme ça on oublie vite ceci :



14-18 : Hommage aux mutins et fusillés « pour l'exemple »

<http://lepetitblanquiste.hautetfort.com/archive/2010/11/07/14-18-hommage-aux-mutins-et-fusilles-pour-l-exemple.html>

Pour civiliser les élus et les jeunes on se dirige vers cela :

Vers un 11 novembre hollywoodien ?

<http://www.legrandsoir.info/vers-un-11-novembre-hollywoodien.html>

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

MOMO

le 19 novembre 2011 - 2:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



ET ALORS IL N A JAMAIS TUE SES MINISTRES LUI NI SES
CONSEILLERS.LES MAIRES NE SONT PAS OBLIGES DE LE FAIRE .AUTRE
CHOSE IL N A JAMAIS UTILISE DES PUTES POUR SES SOIREES EN ASIE
PENDANT SES VOYAGES.QUI A CASSE LA FILIERE MINIERE? QUI A CASSE L
INDUSTRIE DU FIL ROUBAIX LILLE TOURCOING?

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

GMILY

le 19 novembre 2011 - 9:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK





On croit rêvé , sommes nous vraiment en démocratie ?

Si Fidel Castro ou Chavez faisait ça , l'UMP crierait au scandale ! lamentable !

Si des soldats meurt dans le monde , Sarkozy en est comme d'autre responsable !

Alors le discours pour les morts !! On peut l'éviter en faisant la "paix" simplement .

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE



LUC

le 19 novembre 2011 - 13:12 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



rien, ne serait pire, en matière de lutte-contre-toutes-les-guerres, que de faire les
choses à moitié... Aussi je propose que soit adressée à toutes les communes de
France une photo du beau visage de notre bien aimé président, avec trois mots en
légende :

PLUS JAMAIS CA !

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

ADRIEN

le 20 novembre 2011 - 18:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



je note que la formulation, "discours qui devra être lu", n'implique pas que ce soit
le maire qui lise le discours, ni qu'il ne doit pas faire lui aussi un discours. En gros, le
préfet demande qu'un discours de Nicolas Sarkozy soit lu partout, et c'est tout (même
si je veux bien croire que cette demande formulée avec "devra" soit invalide). À
Palaiseau où j'étais, c'est le (sous-(?))préfet qui a lu le discours de Sarko, et d'ailleurs le
maire a fait un discours dans lequel il demandait le maintien de toutes les dates de
commémoration séparées
les maires de France ont finalement assez bien usé de leur liberté, contrairement à ce

que vos titres laissent entendre. Ne laissez pas la mauvaise foi s'emparer d'un antisarkozisme que beaucoup d'autres choses beaucoup plus importantes justifient ce discours est d'ailleurs vraiment moyen

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GILLESVH

le 20 novembre 2011 - 22:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



L'Etat français (ne parlons plus de république à ce niveau) devient tout simplement une église : de même que le pape ou l'évêque peut faire lire ses homélies par les curés voici que les maires sont sommés de proclamer la bonne parole sarkozyste... Amen.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEAN MEYER

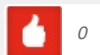
le 20 novembre 2011 - 23:52 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



◇
(celui qu'il veut perdre, Jupiter le rend fou)

IL est cinglé notre fureur [!!!!]
DES LÂCHES LES FRANCHOUILLES et les maires POURQUOI se sont-ils EXécutés [!!!!] UN maire est le patron dans sa commune (sauf Paris, exit, Capital)
DONNONS UN SECOND SOUFFLE à LA REVOLUTION FRANçaise

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

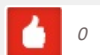
PHILIPPE

le 21 novembre 2011 - 10:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Non, nous ne sommes plus en démocratie ! Nous subissons une dictature rampante.
Il est inadmissible que Sarkoutine impose quoi que ce soit à des élus du peuple.
Il serait intéressant de savoir quels sont les Maires qui ont refusé, une majorité j'espère !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEAN-HUGUES MOUCLADE

le 21 novembre 2011 - 11:12 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



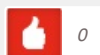
C'est un peu fort de café de faire croire au scoop sur ce sujet qui était déjà abordé il y a deux semaines par L'Humanité notamment.

De plus, il n'y avait pas grand chose de contraignant dans cette "obligation" à lire le discours présidentiel. En tant qu'agents de l'Etat, et nommés directement par le Président, les préfets sont tenus moralement, politiquement et surtout administrativement de faire passer les consignes gouvernementales ou présidentielles.

Néanmoins ils vivent des heures délicates dans leurs relations avec les communes, notamment à cause du désengagement de l'Etat et donc de ses services décentralisés (préf et sous-préf) et des réformes des cartes de l'intercommunalité, et je pense qu'il y en a peu qui peuvent se payer le luxe de faire du zèle pour obliger les Maires à lire ce discours. Bien au contraire, s'ils ont pu s'éviter un point de discorde de plus, c'était à mon avis bien volontiers.

Par contre le vrai scandale est une fois encore l'agression caractérisée du Président envers la science historique et les historiens, et plus généralement, envers l'intelligibilité des logiques commémoratives et mémorielles. Voir les récentes interviews et bouquins de Nicolas Offenstadt à ce sujet.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LUC NEMETH

le 21 novembre 2011 - 14:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Jean-Hugues Mouclade

je peine à te suivre jusqu'au bout, c'est-à-dire, jusque dans ton appréciation entièrement positive à propos d'Offenstadt. D'accord, il est porteur d'un point de vue de gauche, qui en ce qui concerne la première guerre mondiale est maintenant clairement éloigné du cocorico triomphant : "la mangeoire" a désormais remplacé la ligne bleue des Vosges, en tant qu'horizon indépassé de la bourgeoisie française ; et Jospin était peut-être même sincère quand il se disait prêt à verser sa larmichette sur les fusillés de 1918 (chacun sait pourtant ce qu'il en fut des partis socialistes pendant la première guerre mondiale, chacun sait combien il fait bon être mutin, lorsque le Parti socialiste est au pouvoir...).

Mais restons-en à Offenstadt.

Son point de vue est celui des historiens qui, à gauche, sont prêts à fricoter avec les pouvoirs publics -pour peu que ce fricotage se fasse sous la bannière qui est la leur. Ainsi pas plus tard qu'il y a trois jours avait lieu à Paris 11ème, au... Palais de la Femme, une conférence d'Offenstadt dont voici l'intitulé :

"La Grande Guerre aujourd'hui. Une mémoire mondiale ?

Cette première conférence étudiera comment les traces de la guerre aujourd'hui diffèrent grandement d'un pays à l'autre mais aussi quels sont les traits communs qui peuvent ou pourraient former une mémoire commune en 2014-2018."

Ce dont il était ici question une fois de plus en termes à peines voilés était l'obscène promiscuité, qui en France n'en finit pas, entre pouvoirs publics, et historiens. On s'étonne d'avoir à le rappeler : chacun sa place !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEAN-HUGUES MOUCLADE

le 21 novembre 2011 - 16:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@luc nemeth

Au contraire moi je suis pour le travail partenarial entre des institutions comme l'école et les historiens. Le monde de la culture ou les collectivités territoriales travaillent très bien avec les chercheurs en science sociale, sans remettre en cause leur indépendance.

Il ne faut pas confondre prise de parole publique et proximité avec les pouvoirs publics, c'est à dire j'imagine dans votre idée les politiques. Certes "chacun sa place" mais à quoi servent les sciences sociales si elles ne peuvent intervenir dans l'espace public ?

Effectivement, la proximité avec un parti ou des hommes politiques peut nuire à l'indépendance de la recherche d'un historien (cf Max Gallo par exemple) ou d'un sociologue, comme la proximité avec un labo pharmaceutique pour un médecin ou avec une banque ou un établissement financier pour la plupart des "économistes" présents dans les médias actuellement.

Mais avoir des intérêts dans une maison d'édition pour un journaliste littéraire ou dans une banque pour un économiste, c'est problématique, et c'est strictement différent d'une proximité d'idée.

On pourrait envisager d'interdire à un chercheur en économie d'être aussi membre d'un Conseil d'Administration d'une banque ou conseiller d'un groupe d'investissement, mais on ne peut, je crois, interdire à un historien ni à personne d'avoir des idées politiques, même si on peut lui reprocher d'en faire état, comme c'est votre cas.

Et vous avez raison, beaucoup de chercheurs, avec des travaux reconnus, cèdent aux sirènes médiatiques ou politiques, et la qualité de leurs travaux ultérieurs s'en ressent souvent, comme l'a dit Frédéric Lordon, qui lui refuse absolument tout parti pris politique et toute présence dans un média qui ne lui permettrait pas une prise de parole de qualité. Cela ne l'empêche pas cependant d'écrire des choses bien grâtinées sur les politiques économiques libérales. Mais cela relève d'une discipline individuelle qui est difficile à encadrer.

En ce qui concerne Offenstadt, il ne fait pas partie de ces intellectuels dont l'omniprésence médiatique est inversement proportionnelle à la qualité de leur œuvre, il intervient de temps en temps, toujours dans son domaine de compétence.

Ensuite je ne sais pas où tu as vu que j'avais une évaluation "entièrement positive" de son œuvre, j'ai renvoyé rapidement (un peu trop peut-être) à ce qu'il a récemment écrit, en tant qu'historien et non en tant qu'homme de gauche, sur les logiques mémorielles et l'utilisation politique de l'Histoire, notamment sur le quinquennat de Sarkozy. Critiquer un parti ou un homme politique dans l'espace public ne remet pas en cause son indépendance d'historien, car il le fait au nom de sa discipline et de son titre et pas au

nom du PS ou de je ne sais quel autre parti.

J'aimerais moi qu'il y ait plus de Lordon et d'Offenstadt, et que les médias arrête de servir la soupe aux BHL, Finkielkraut et éditorialistes tous-terrains qui parlent de tout sans en général savoir grand chose. J'aimerais entendre des vrais physiciens au lieu des frères Bogdanov, j'aimerais entendre plus d'Offenstadt, de Mucchielli, de Noiriel, de chercheurs qu'on interrogerait selon leur compétence et sans système partisan. Seulement on ne leur tend pas beaucoup le micro, et rares sont ceux qui se battent pour le prendre, ce n'est après tout pas leur métier.

Pour résumer, oui aux prises de positions indépendantes dans l'espace public, et non aux prises de positions téléguidées pour tel parti ou tel entreprise.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LUC NEMETH

le 21 novembre 2011 - 17:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Jean-Hugues Mouclade

1°) je ne parlerai que des seuls historiens car pour le reste (et notamment les... "chercheurs en sciences sociales") il est probable que notre désaccord serait irréductible. On ne peut pas interdire à un historien d'avoir des opinions politiques -de toute façon ils en ont tous, et ceux qui prétendent ne pas en avoir sont tout juste un peu plus menteurs que les autres. On ne peut pas non plus lui reprocher d'en faire état (ce n'était pas mon propos), et à la limite mieux vaut qu'il annonce la couleur. Mais c'est à lui de prendre ses responsabilités tandis que le public, lui, n'a à connaître que du résultat : il y a ce qui est vrai, il y a ce qui est faux -et bastaközy. Et dès lors il me semble qu'un historien se doit de LUTTER contre tout ce qui, dans ses opinions, pourrait l'amener à altérer la réalité.

2°) d'accord, pour que des chercheurs soient interrogés "selon leur compétence et sans système partisan" : mais, lorsque c'est l'Etat qui est la puissance invitante, on voit mal quel sens pourrait avoir la notion de... "non-partisan". Par ailleurs cette notion -en apparence purement technique- de compétence, que tu mets en avant, est en réalité saturée d'idéologie, lorsque tu parles de... "logiques mémorielles". Que le ciel nous garde des logiques mémorielles, des politiques mémorielles, et... des politiciens !

3°) d'accord pour ne plus voir BHL et Finkielkraut, et même, Alexandre Adler, mon-dieu-quelle-horreur, mais parlons des autres : ceux qui sont invités ne le sont que pour avoir donné (au moins implicitement) des gages à l'idéologie dominante. Et l'expérience des pince-fesses officiels montre, que même si les intervenants finissent assez vite par se mentir à eux-mêmes, ils savent très bien qu'il y a une ligne jaune à ne pas franchir... Et ils ne la franchissent pas.

4°) je ne sais pas si on peut parler d'une "utilisation politique de l'Histoire", à propos du quinquennat de Sarkozy, puisque personne, parmi celles et ceux que l'Histoire intéresse, ne fait attention à ce que raconte le triste sbire. Mais là encore, j'en reviens à mon point de départ : je n'ai pas plus envie qu'on nous inflige une histoire officielle, et même officieuse, "non-sarkozienne"... Nous sommes encore quelques-uns à nous rappeler, du temps des septennats Mitterrand, les simagrées (sous prétexte mémoriel) des Madeleine Rebérioux et de toute la clique, mon-dieu-quelle-horreur...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEAN-HUGUES MOUCLADE

le 22 novembre 2011 - 12:10 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@luc nemeth

Effectivement on ne va pas réussir à être d'accord! Tu me semble porter en horreur l'Etat, alors que pour moi ce n'est pas forcément le Leviathan de Hobbes! N'assimiles-tu pas un peu trop facilement Etat et politique? Certes l'Etat comme toute institution n'est qu'une coquille vide sans l'impulsion et l'action de ceux qui le font vivre, mais ce n'est pas de l'unique ressort du Président ou du gouvernement.

Et il y a un certain nombre de garde-fous, comme la loi par exemple. L'Etat doit être là non pour contrôler perpétuellement la conformité des discours dans l'espace public avec celui de l'homme politique qui le représente, mais pour permettre au contraire l'expression la plus libre possible, pour garantir les conditions de possibilité de l'exercice de la parole libre.

Et il faut séparer cet Etat d'un part de l'administration (fonction publique), et d'autre part de la politique, pour y élaborer un concept conforme aux exigences de la démocratie et de la république que l'on souhaite. Il faut enfin juger l'action politique et/ou administrative au regard des missions que l'on a fixé à l'Etat.

Par contre dire que l'Etat est une puissance invitante c'est un peu tout mélanger: Si c'est une école qui invite un intervenant sur un sujet, ce n'est pas Sarkozy qui veut formater les petites têtes blondes, c'est différent des directives comme la lecture de la lettre de Guy Moquet, qui là constitue une atteinte à l'enseignement de l'Histoire et une volonté politique claire de donner sa propre lecture de l'Histoire, alors que l'Etat garantit l'indépendance des chercheurs. C'est tout de même l'Etat qui paye les chercheurs!

En effet, quand les Universités organisent des colloques ou des conférences (ce qui est différent en terme de public, j'en conviens), c'est souvent à l'initiative d'une ou quelques personnes, ou d'un labo de recherche, on y parle aussi librement qu'à une réunion de la CNT, il ne faut pas y voir une intrusion ni une menace étatique là-dedans.

Il faut aussi séparer les collectivités de l'Etat. La mairie dans laquelle je travaille a fait un partenariat avec une université pour recueillir et écrire la mémoire d'un quartier voué à la destruction/reconstruction. Excellent objet d'étude pour l'étudiant qui a réalisé le sujet, et pour la ville et les habitants cela a permis de conserver la mémoire du quartier, et il n'y a eu pression ni de l'Etat ni de la collectivité pour orienter le sujet.

Je suis d'accord, les solutions comme "interroger selon les compétences" ne sont pas absolument neutres, mais la neutralité axiologique est un idéal-type vers lequel on ne peut que tendre, comme tu le soulignes, et en attendant je crois que ce sont des solutions simples et efficaces qui peuvent nous prémunir dans un grand nombre de cas du charlatanisme. On peut aussi affiner, car chaque chercheur a un ou deux domaine d'étude particulier.

Les débats épistémologique et méthodologique ont perpétuellement cours chez les chercheurs, mais l'Etat justement, ne peut pas trancher à leur place. Il doit être ici encore le garant des bonnes conditions du débat, et ne pas prendre position.

Je milite pour cet Etat neutre, irréprochable et garant des institutions, de la république et de la démocratie. C'est grâce à l'Etat qu'un certain nombre de discours ont pu exister, y compris les plus critiques envers l'Etat, je pense à Michel Foucault par exemple, qui était payé par l'Etat et a fini sa carrière au Collège de France. Je ne crois pas que des positions anti-étatiques, libertariennes ou anarchistes puissent en garantir autant.

Je ne suis pas d'accord avec toi sur ton 4ème point: ce n'est pas parce que personne (selon toi) ne l'écoute que le "triste sbire" ne se livre pas à une utilisation politique de l'Histoire. Cette utilisation est presque aussi vieille que l'Histoire elle-même. Les hagiographies et autres histoires encomiastiques ont toujours eu pour but d'exalter les vertus et les grandes actions des puissants.

Aujourd'hui (et grâce notamment à l'Etat) l'Histoire comme science est indépendante, mais chacun est libre de travestir l'Histoire comme récit à sa guise pour qu'elle serve sa cause. Et plus encore, Sarkozy a essayé à plusieurs reprises de se servir de la loi ou de ses prérogatives pour influencer l'enseignement de l'Histoire selon ses désirs, d'où l'ire des historiens depuis quelques années. Voir la cité de l'immigration, "le rôle positif de la colonisation", les lois mémorielles, la lettre de Guy Moquet, l'intitulé même du Ministère de l'Identité Nationale, tout un programme de perversion historique, ou encore cette commémoration qui était le sujet initial de notre discussion.

Mais l'Histoire est aussi une arme des opprimés, qui s'ils ne la pervertissent pas autant, l'instrumentalisent et la hiérarchisent aussi pour servir la cause défendue.

Enfin il faut dire aussi, je ne l'avait pas vraiment expliciter, que nous avons besoin d'une vraie réforme du système médiatique pour que les conditions de prise et d'exercice de la parole puissent accueillir des discours scientifiques qui demandent du temps et de la précision. Là encore l'Etat doit, je pense, en être garant.

L'Etat n'a pas à imposer une lecture de l'histoire, mais c'est vrai que c'est parfois limite, comme dans certaines opérations qui partent pourtant d'un bon sentiment, genre les commémorations ou opérations de sensibilisation aux guerres, aux génocides ou au racisme. L'Histoire enseignée dans les manuels scolaires pose problème je te l'accorde. Mais est-ce la faute de l'Etat? Pour moi ça vient d'une volonté politique délibérée. En même temps, si tu laisse au privé le soin de le faire, ça donne aussi des horreurs comme le film "La Rafle".

Quand un historien parle dans l'espace public, il n'est pas le porte parole de l'Etat ni de Sarkozy, et quand je parlais de logique mémorielle, je pensais à une réflexion sur l'aspect anthropologique du travail de mémoire, pas à élaborer une politique mémorielle.

L'Etat a même besoin d'une recherche indépendante et libre, car sinon qui sera en mesure d'analyser les problèmes de la société, de son Histoire...? Les sciences sociales ne sont pas immédiatement rentables économiquement et pourtant elles sont indispensables dans une société en perpétuelle réflexivité. Qui peut les garantir sinon l'Etat?

Autre problème: le gouvernement vient de baisser le taux de subvention des collectivités à la formation des fonctionnaires de la fonction publique. Cela met en danger une formation publique soucieuse d'assurer et de garantir le service public. A terme, ces formations pourraient bien être dispensées par des boites privées qui ne se gêneraient pas pour importer quelques techniques managériales néolibérales.

Cependant ces techniques ont déjà pénétré l'Etat, à travers la formation des hauts

fonctionnaires qui font des aller-retour indifféremment entre le public et le privé. Autre gros problème, qui n'est pas imputable à l'Etat en lui-même mais encore une fois à des décisions politiques.

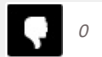
Je crois donc que l'Etat est neutre ou devrait l'être, et que le combat est politique avant tout. Le combat n'est pas contre l'Etat, il est pour l'Etat et contre ceux qui l'instrumentalisent. Mais on peut en discuter!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LUC NEMETH

le 22 novembre 2011 - 16:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Jean-Hugues Mouclade

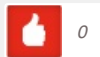
fort heureusement ton affirmation selon laquelle "l'Etat est neutre" est aussitôt nuancée par celle selon laquelle "il devrait l'être", ou encore, un peu plus haut, par celle selon laquelle tu "milites pour qu'il le soit"... Mais je me garderai bien de tomber dans le piège qui consisterait à soutenir que les historiens se doivent de combattre l'Etat : ce serait d'ailleurs incompatible avec mon point de vue selon lequel ils ont droit à leurs opinions politiques, si absurdes soient elles -y compris même, s'ils en ont envie, faire confiance à la justice de leur pays !

En tout cas il me semble que nos divergences ne devraient pas nous empêcher de tomber d'accord sur ce qui suit :

1) les historiens se doivent toujours (quelles que soient leurs opinions), AU NOM MEME de la déontologie de la profession : de dénoncer, tout empiètement sur leur terrain, de la part de ceux-qui-nous-gouvernent. Or je n'ai pas l'impression qu'on les entende souvent protester, en France, ceux qui ont droit au titre d'historien et au salaire qui va avec mais qui se feraient passer sur le corps, plutôt que d'écrire un seul mot qui puisse nuire à leur plan de carrière -tu voudras bien m'excuser, au cas où seraient survenus des actes de courage dont je n'aurais pas eu connaissance...

2) j'en reviens à mon point de départ : chacun, son métier ! Un historien n'a pas, à s'afficher aux côtés des politiciens. En le faisant il commet bel et bien : un acte politique. Enfin on ne peut pas comme tu le fais comparer de bonne foi la situation de ceux qui à longueur d'année sont amenés à côtoyer localement des personnes parfois très ouvertes, qui dans le cadre du service public favorisent leur activité, etc., avec ceux qui à l'échelle nationale consentent à des rapports contre nature avec ces politiciens, qui sous le prétexte "mémoriel" : ne font ici et plus que jamais, qu'empapaouter le populo.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SYLVAINLAPOIX

le 22 novembre 2011 - 17:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



(Désolé pour mon retard à vous répondre)

@Grunt : désolé pour le problème d'affichage, nous hébergeons nos documents sur le site ScribD. Faut de mieux, je crois que vous pouvez télécharger les PDF. Par sécurité, je vais rajouter un lien pour les récupérer en bas de l'article.

@Narbah : merci, je corrige ;-)



@djin : autant que je sache, il n'y a pas de "loi" et rien ne les "oblige" à le faire. Le fait est que, pour un élu, recevoir un ordre de l'exécutif représente une confusion des pouvoirs manifeste.

@Cobab : vous n'aurez pas négligé l'intérêt politique certains qui consiste à réintégrer dans l'hommage des "anciens combattants" encore vivants...

@MOMO : merci de ne pas crier sur nos forums, nous sommes entre citoyens qui débattent ;-) Quant au fond de votre remarque, je ne suis pas favorable à la comparaison à tout va : certains vous diraient que Nicolas Sarkozy a détruits d'autres industries et d'autres fleurons français en son temps... Pour ce qui est de la vie privée, là encore, je ne vois pas la pertinence de la remarque : il s'agit dans le cas évoqué par cet article, de l'exercice même de la fonction de chef de l'Etat.

@adrien : la formulation ne précise pas qui était censé le lire, certes. Mais je doute que les sous-préfets aient été assez nombreux pour faire le tour des 36000 communes de France dans la même journée pour porter la parole du Président... Par ailleurs, le courrier était adressé aux maires et c'est là où réside le malaise : le préfet est le représentant de l'Etat, les maires les représentants de leurs administrés. Hormis des cas relatifs au maintien de l'ordre, l'un n'a guère d'ordre à donner à l'autre. Il n'y a pas d'antisarkozysme dans notre démarche, il nous semblait simplement notable de remarquer la façon dont le chef de l'Etat a tenté (et simplement tenté) d'imposer sa

vision de l'Armistice. Quant à la qualité du discours, je vous laisse juge.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

SYLVAINLAPOIX

le 22 novembre 2011 - 18:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK





@Jean-Hugues Mouclade : je n'étais absolument pas au courant que le sujet avait déjà été traité par L'Humanité : j'avais, avant d'écrire cet article, fait quelques recherches pour vérifier qu'aucun confrère ne l'avait évoqué et n'avait pas trouvé l'article dont vous parlez.

Quant à "l'obligation", encore une fois, il s'agit surtout du ton et de la formule. Certes, rien de contraignant dans la démarche mais (comme s'en sont scandalisé d'autres commentateurs) il s'agit plutôt d'une d'un acte révélateur d'une certaine façon de concevoir les interactions entre les divers niveaux de responsabilité politique.

Je n'ai pas pu vérifier pour toutes les préfectures mais j'ai eu confirmation que ce genre de mail avait été envoyé dans au moins quatre régions différentes et plus encore de départements.

Pour le reste, je ne suis pas assez versé dans les débats historiographiques relatifs aux enjeux mémoriels pour me mêler à vos débats (depuis la remise de mon mémoire de maîtrise sur les relations internationales, mon rapport à l'historiographie s'est sensiblement distendu).

Merci de votre participation au débat !

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

DOZ IBANEZ

le 21 juin 2012 - 15:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



ai écrit : + FORT QUE LE FROMAGE DE ROQUEFORT ! (je revisite mes anciens mails que je n'ai pas tous lus !) et je les ai transférés....

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

5 pings

L'Élysée a-t-il dicté aux maires leur discours du 11 novembre ? | Revue de presse de votre ville le 18 novembre 2011 - 18:12

[...] – Le journal en ligne Owni.fr lance la polémique : "les maires de France n'ont pas été libres de prononcer [...]"

Si vous l'aviez su, auriez-vous conseillé à votre maire de désobéir ? | Metz – Parti Socialiste – Section "Jean Moulin" le 18 novembre 2011 - 22:33

[...] jamais reçu ce type de courrier. Le préfet n'a pas à donner d'ordre aux élus, » Lire l'article Partager:PrintEmailFacebookTwitterJ'aimeJ'aimeSoyez le premier à aimer ce post. Cette [...]"

De mieux en mieux.....ou de pire en pire.....(19/11/2011) · desirdavenir77500 le 1 décembre 2011 - 18:09

[...] car l'Élysée leur a imposé de lire publiquement le discours de Nicolas Sarkozy, selon le site d'information OWNI, qui s'est procuré des documents officiels émanant des [...]"

La voix obligée de l'Élysée | Carnet de notes le 6 décembre 2011 - 10:17

[...] Quand on parle d'hyper président et de volonté de contrôle de Nicolas Sarkozy, voici un exemple où les maires sont la voix obligée de l'Élysée. [...]

225 » NEW R-sistons à la crise le 24 février 2012 - 14:57

[...] leur préfet, Jean-François Carrenço, donnant les règles du jeu de ces nouvelles cérémonies. [Lire l'article complet sur owni.fr](Article référencé sur le site « Les mots ont un [...]